

Mieux détecter les difficultés des agriculteurs

11/03/2020



AGIRAGRI

Béret sur la tête, parka rouge sur le dos, bâton à la main, Patrick Maurin sillonne la France à pied pour sensibiliser au mal-être des agriculteurs qui conduit certains jusqu'au suicide. Au salon de l'agriculture en 2019, le Président de la République lui a confié la mission de préparer une proposition de loi pour prévenir ce fléau. Il doit remettre ses propositions au printemps.

Débat national

L'élu de Marmande a pris conscience du mal qui touche l'agriculture en 2008 quand son ami d'enfance, agriculteur dans le Lot-et-Garonne, s'est suicidé, comme 17 autres agriculteurs du coin dans les dix années qui ont suivi. Pour Henri Cabanel, viticulteur et sénateur de l'Hérault, c'est le film « Au nom de la terre » qui a été l'élément déclencheur. Le succès inattendu du film autobiographique d'Edouard Bergeon et la médiatisation de l'histoire de Camille Beaurain ⁽¹⁾ ont fait œuvre utile en rendant visible un tabou, celui de l'immense détresse de certains agriculteurs qui peut les conduire à mettre à fin à leurs jours. Depuis deux semaines, un autre film se fait l'écho des difficultés et du mal-être des éleveurs, avec un titre évocateur : « *Cyrille, agriculteur, 30 ans, 20 vaches, du lait, du beurre, des dettes* ».

On sort des salles de cinémas, on referme ces livres, en se demandant comment ces hommes et ces femmes ont pu en arriver là et surtout, comment limiter ce désespoir qui mène à une issue fatale. Et puis souvent, on en reste là. Pour ne pas en rester là, les cabinets membres d'AGIRAGRI ont organisé le 6 mars un débat qui a réuni experts-comptables, avocats, banquiers, conciliateurs, représentants membres de la MSA ou des chambres d'Agriculture, pour contribuer au débat national lancé le 22 février par le Premier Ministre. Olivier Damaisin, député du Lot-et-Garonne, LREM, a été désigné pour mener une mission parlementaire interministérielle destinée à prévenir le suicide en agriculture. Il devra rendre son rapport en septembre.

Une délicate phase de détection (voir les 2 vidéos ci-dessous)

« *La phase la plus compliquée est la détection des difficultés*, a expliqué Gilbert Godet, conciliateur et médiateur indépendant. *Les difficultés deviennent visibles quand elles sont économiques. Mais souvent bien d'autres facteurs (retournement de conjoncture, maladie, décès, isolement, poids familial...) sont à l'origine de ces difficultés. Le surinvestissement et les optimisations sociale et fiscale peuvent encore aggraver la situation.* »

La loi ne pourra pas tout. Résoudre les conflits familiaux par exemple. Mais, elle peut par exemple alléger le poids de la reprise. C'est ce que propose AGIRAGRI. Il s'agirait d'instaurer une exonération partielle des droits de mutation, à hauteur de 80 % de la valeur de l'outil d'exploitation (capé à 20 M€ pour limiter l'avantage aux transmissions familiales). En contrepartie, le repreneur s'engagerait à conserver les biens dix ans. Cette disposition permettrait aux jeunes de prendre l'exploitation familiale sur des bases économiques saines.

Les associés et collaborateurs des cabinets d'expertise comptable d'AGIRAGRI, ne sont pas des passagers clandestins de ce débat. Ils ont une mission permanente de conseil qui leur permet de détecter les difficultés en amont des problèmes de trésorerie. « *Nous travaillons en réseau avec les coopératives, les chambres, les travailleurs sociaux, pour accompagner les agriculteurs dans toutes les facettes de leurs difficultés* », explique Hervé Pluyaut, conseiller d'entreprise au cabinet Aucap-Terravea. Pour être encore plus performant et mieux accompagner les agriculteurs en difficulté, les cabinets membres d'AGIRAGRI travaillent à l'élaboration de propositions à soumettre aux Parlementaires.

¹ « *Tu m'as laissée en vie* », livre sur le suicide de son mari.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/mieux-detecter-les-difficultes-des-agriculteurs/>